infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

EUROPE – Seuil de contamination des semences traditionnelles –

Par

Publié le 31/03/2002

Dans sa proposition de directive concernant le seuil de contamination des semences “traditionnelles” par des OGM, la Commission prévoit d’autoriser les contaminations de semences jusqu’à 0,3% pour le colza et le coton, 0,5% pour la betterave, le fourrage, les céréales, les pommes de terre et les légumes et 0,7% pour le soja. Ce texte prévoit aussi l’augmentation des distances de séparation pour les champs destinés à la production ou la multiplication des semences.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/europe-seuil-de-contamination-des-semences-traditionnelles/